

VILLE DE BEAUCEVILLE

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC EST DONNÉ par la soussignée, Madeleine Poulin, greffière de la Ville de Beauceville,

QUE le « règlement numéro 200-18 régissant sur le règlement d'emprunt pour la piste cyclable sous juridiction de la MRC Robert-Cliche » a été adopté le 10 juillet 2018.

QUE le « règlement numéro 201-18 régissant des systèmes de traitement tertiaire avec désinfection sous juridiction de la MRC Robert-Cliche » a été adopté le 12 septembre 2018.

QU'une copie desdits règlements est disponible au bureau de Ville de Beauceville.

Donné à Beauceville ce 3<sup>e</sup> jour d'octobre 2018.

MADELEINE POULIN, OMA  
Greffière